



RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉVALUATION DE VOTRE ENFANT

Extrait des normes et modalités d'évaluation

ANNÉE 2021-2022

ÉTAPE	PÉRIODE	DATE DE REMISE	MODALITÉ DE TRANSMISSION
1 ^{re} com.	26 août 2021 – 18 novembre 2021	Jeudi 18 novembre 2021	Courriel
1 ^{re} étape	26 août 2021 – 14 janvier 2022	Jeudi 27 janvier 2022	Courriel
2 ^e com.	17 janvier 2022 – 21 avril 2022	Jeudi 21 avril 2022	Courriel
2 ^e étape	17 janvier 2022 – 21 juin 2022	Juillet 2022	Courriel

Ci-dessous, des renseignements au sujet des principales évaluations des apprentissages de votre enfant au cours de la prochaine année scolaire sont présentées. Des résultats vous seront communiqués selon chaque compétence à l'étape indiquée par un ☒.

NIVEAU SCOLAIRE : Maternelle

Éveil musical	ÉTAPE		Instruments d'évaluation
	1 ^{re}	2 ^e	

DISCIPLINE : Musique

Interprétation de pièces musicales	x	x	À l'aide de petits instruments pour l'éveil musical, de cloches diatoniques ou d'une chanson apprise au sein du cours.
Habilités musicales	x	x	Différentes habiletés seront travaillées (écoute, motricité fine, coordination, etc.), le tout de façon ludique par le jeu et le mouvement.
Langage musical	x	x	Les principaux paramètres de la musique seront abordés : nuances (fort/doux), tempo (vite/lent), valeurs rythmiques (blanche, noire, croche, etc.), hauteur (aigu/grave), gamme de do. À l'aide de petits exercices d'écoute, d'écriture et de dessins.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Ce cours pour le préscolaire reste un cours d'éveil musical en guise de préparation pour le premier cycle. Il n'y a pas d'évaluations quantifiées proprement dites.

L'évaluation se fera à l'aide d'observations sur la participation en classe aux chansons et activités musicales, sur les habiletés et la motricité et sur la compréhension des termes du langage musical à l'aide de petits exercices à l'écoute, à l'écrit, par le jeu et le mouvement.

NOM DE L'ENSEIGNANTE OU DE L'ENSEIGNANT

Sonia Loyer

